

## « Ta Créa contre le harcèlement » : le Conseil Régional des Jeunes lance un concours pour lutter contre le harcèlement scolaire



« Ta Créa contre le harcèlement » : le Conseil Régional des Jeunes lance un concours pour lutter contre le harcèlement scolaire

**Du 15 février au 18 avril 2025, tous les jeunes d'Occitanie âgés de 12 à 29 ans sont invités à proposer une création artistique originale dans le cadre du concours « Ta Créa contre le harcèlement » lancé cette année par le Conseil Régional des Jeunes (CRJ). Cette initiative vise à faire émerger et diffuser des contenus de sensibilisation conçus par et pour les jeunes pour lutter contre le harcèlement et les discriminations en milieu scolaire.**

« Les chiffres ne trompent pas : en France, plus d'un élève par classe est victime de harcèlement, un jeune sur six de cyberharcèlement. Face à ce fléau contemporain et à ses répercussions durables sur la santé des victimes, il est de notre responsabilité, en tant que société, de construire une réponse collective et adaptée. Et parce que ce sont les premiers concernés, nous avons souhaité donner la possibilité aux jeunes d'Occitanie, via le Conseil Régional des Jeunes, de partager leur talent et leurs idées en les associant à une large campagne de sensibilisation. Avec un objectif partagé : lever le tabou des violences en milieu scolaire pour que l'école ne soit jamais autre chose qu'un refuge, permettant à chaque élève de se réaliser en toute sérénité. » a déclaré la présidente de Région Carole Delga.

Le Conseil Régional des Jeunes, instance de participation réunissant 60 jeunes issus de tous les départements d'Occitanie, a décidé de se saisir de la lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire en lançant un concours dédié. Parce qu'il vise à protéger les jeunes et préserver leur santé mentale, à garantir à toutes et tous les mêmes chances de réussir, ce projet participatif s'inscrit dans le cadre du Plan Jeunesse de la Région Occitanie et répond à l'une des demandes exprimées par les jeunes dans le cadre de la large concertation des jeunes de l'année 2022.

Le concours « Ta Créa contre le harcèlement » est ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 29 ans résidant en Occitanie. Le dépôt d'œuvres et de contenus (photographie, court-métrage, campagne d'affichage, etc.) est ouvert jusqu'au 18 avril 2025 sur le site de la Région. Toutes les informations (règlement, calendrier, etc.) sont à retrouver en ligne :

<https://www.laregion.fr/Candidatures-concours-Ta-crea-contre-le-harcelement-CRJ>

**Les 4 créations originales lauréates seront sélectionnées en mai 2025 par un comité composé de Kamel Chibli, vice-président de la Région en charge de l'éducation, de l'orientation, de la jeunesse et des sports, de membres du CRJ et de représentants des services de la Région. Elles seront ensuite diffusées à l'échelle régionale dans le cadre d'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement scolaire qui sera déployée sur les réseaux sociaux de la Région.**

### La Région Occitanie agit contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement

Durant l'année scolaire 2024-2025, la Région expérimente l'application SafeBear pour lutter contre le cyberharcèlement dans les lycées d'Occitanie, grâce au financement de 1 000 licences. Cette application permet de conserver les messages hostiles dans un coffre-fort numérique et d'alerter les parents, avec l'accord de leurs enfants. C'est la première fois que SafeBear est mise en place à l'échelle d'une région.

La Région soutient également l'expérimentation « parenthèse déconnectée » du lycée Lucie Aubrac à Sommières (30), qui met en place des journées sans téléphone portable pour encourager la déconnexion numérique et sensibiliser aux risques de l'hyperconnectivité.

La Région a aussi intégré la thématique du harcèlement et cyberharcèlement dans son appel à projets Occit'avenir. Plusieurs projets lycéens ont ainsi vu le jour, comme au lycée Claude Simon à Rivesaltes (66), où les élèves ont créé une exposition et une émission de radio sur le thème du harcèlement, en lien avec le dispositif Esprit'Critik, porté par le Club de la presse de Montpellier et soutenu par la Région pour sensibiliser les jeunes à la fabrique de l'information et à la liberté d'expression.

Enfin, la Région soutient et déploie plusieurs actions pour agir contre les discriminations : campagnes de communication, plateforme REFLEXE mettant à disposition des ressources et outils pédagogiques pour les acteurs en lien avec la jeunesse, programme Génération Egalité pour sensibiliser les jeunes aux violences sexistes et sexuelles, financement du dispositif des Jeunes Ambassadeurs pour les Droits et l'Egalité (JADE), etc.